



LIVRET [2024-2025]

ÉTUDIANT

**Licence 3 Lettres Modernes Parcours
Préparatoire au Professorat des Écoles**



UFR Lettres et langages
Pôle Humanités

Nantes Université

L'UFR LETTRES ET LANGAGES

Présentation

L'UFR Lettres et Langages est née en septembre 2001 du regroupement volontaire de ses Départements. Riche de sa pluridisciplinarité, elle abrite des équipes de recherche diversifiées et reconnues dont elle encourage les nombreuses activités.

Départements :

- Lettres modernes
- Lettres anciennes
- Philosophie
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage

L'UFR Lettres et Langages propose dans son offre de formation des licences et masters que vous pouvez découvrir [ICI](#).

Les laboratoires et la recherche :

L'UFR Lettres et Langages possède cinq équipes de recherche. Elles sont rattachées aux Écoles Doctorales du domaine Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales :

- Centre Atlantique de Philosophie (CAPHi)
- Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN)
- Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLing)
- Centre François Viète d'Histoire des Sciences et des Techniques (CFV)
- Littératures Antiques et Modernes (LAMo)

Pour plus d'informations sur les laboratoires et leurs équipes de recherche : [ICI](#)

LE LYCÉE TECHNOLOGIQUE CARCOUËT

Présentation

Fondé en 1982, Le **lycée Carcouët** est un [établissement français](#) d'enseignement [secondaire](#) général, technologique et supérieur situé à Nantes au 115 boulevard du Massacre.

Contacts

Direction

situés au
2^{ème} étage du
bâtiment Censive

Directrice de l'UFR Lettres et Langages

Mme Lucie THEVENET

Bureau C245

Courriel : lucie.thevenet@univ-nantes.fr

Directrice et directeur adjoints

Mme Angélique Thébert - Courriel : angelique.thebert@univ-nantes.fr

M. Paul-André Claudel - Courriel : paul-andre.claudel@univ-nantes.fr

Secrétaire Générale

Mme Claire Margerie-Mira

Bureau C243

Courriel : claire.margerie-mira@univ-nantes.fr

Secrétariats

Secrétariat
pédagogique

Responsable : Stéphanie Taveneau

Bureau C109.1

Courriel : stephanie.taveneau@univ-nantes.fr

Secrétariat

Mme Plamena Hafidhou

Courriel : secretariat.pppe.lettresetlangages@univ-nantes.fr

Secrétariat de Lettres Modernes : Mme Myriam Guiné

Le secrétariat (bureau 109.4) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

contact : myriam.guine@univ-nantes.fr

Secrétariat
administratif
bâtiment Tertre

Scolarité Humanités (bâtiment Tertre)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227

44312 NANTES Cedex

scolarite.humanites@univ-nantes.fr

STEPHANIE TAVENEAU

Référents

Enseignants responsables

Responsable de la filière PPPE LM : Dominique Peyrache-Leborgne
contact : dominique.leborgne@univ-nantes.fr

Responsable de la L3 Lettres Modernes : Nicolas Corréard
Contact :
nicolas.correard@univ-nantes.fr

Direction du Département de Lettres modernes : Mme Chantal Pierre et
Mme Cécile Brochard
Contact : chantal.pierre@univ-nantes.fr ; cecile.brochard@univ-nantes.fr

Lycée Carcouët

Référents

Proviseur : M. Noël

Proviseur adjoint : M. Pages

Référent pédagogique : Mme Périgord Le Gal (professeure de lettres)

Lycée Carcouët

115 boulevard du massacre
44100 Nantes
02 40 16 18 18

Contacts enseignants – étudiants – secrétariat

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Très important : Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches :

La **Bibliothèque Universitaire (BU) Lettres-Sciences humaines** propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsycINFO, MLA, etc.), **Revue et presse en ligne**, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100), dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages. L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

Inscriptions pédagogiques :

Les inscriptions pédagogiques (qui ne remplacent pas celles que vous devez faire sur la plateforme des services de la Scolarité) dans les groupes de TD s'effectuent sur Madoc. Il s'agit de pré-inscriptions permettant à l'étudiant de formuler des vœux d'affectation aux cours qu'il souhaite suivre, et qui visent à une répartition équilibrée des effectifs entre les différents TD.

Pour accéder à Madoc : munissez-vous de vos *identifiant* (nom d'utilisateur) et *mot de passe*, ouvrez le lien [L3 Lettres \(toutes les spécialisations et parcours\) \(LEL3LETTRES\)](#), répondez aux onglets « Sondage Inscriptions », suivis de l'indication des UE concernées. Le principe de ces inscriptions pédagogiques vous sera expliqué dans le détail lors de la réunion de pré-rentrée de L3, ainsi que par mail (via le Forum des nouvelles sur Madoc).

Pour le premier semestre, vous devez vous inscrire **entre le mercredi 13 septembre et le jeudi 14 septembre 2023**.

Pour le deuxième semestre, vous serez avertis ultérieurement.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024/2025

Pôle HUMANITES – UFR L&L

Calendrier Universitaire 2024-2025

	Du	au
Pré-rentrée Accueil	9 septembre	13 septembre
Cours 1 ^{er} semestre	16 septembre	13 décembre
<i>Vacances de la Toussaint</i>	28 octobre	3 novembre
Rattrapage de cours - Révisions	16 décembre	20 décembre
<i>Vacances de Noël</i>	23 décembre	5 janvier
Examens 1 ^{er} semestre	6 janvier	18 janvier inclus
Cours 2 nd semestre	20 janvier	2 mai
<i>Vacances d'Hiver</i>	17 février	23 février
<i>Vacances de Printemps</i>	7 avril	21 avril
Examens 2 nd semestre	5 mai	21 mai inclus
Oraux, Corrections, délibérations...	22 mai	6 juin
Date limite d'affichage des résultats	6 juin	
Examens 2 nd session	16 juin	3 juillet inclus
Oraux, Corrections, délibérations...	4 juillet	11 juillet
Date limite d'affichage des résultats	11 juillet	

Lucie THEVENET,


Directrice de l'UFR Lettres et Langues



STEPHANIE TAVENEAU

PARCOURS PRÉPARATOIRE AU PROFESSORAT DES ÉCOLES

Présentation

Le parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) est un parcours de licence, qui s'appuie sur un partenariat fondé sur l'alternance lycée/université, avec une universitarisation progressive.

Le PPPE est adossé à un parcours de **licence (lettres modernes ou sciences de l'éducation)**. Il est dispensé en partie au Lycée Carcouët et en partie au sein de l'UFR Lettres et Langages de Nantes Université pendant les trois années de licence (L1, L2 et L3).

Ce parcours préparatoire au professorat des écoles permet de se préparer à devenir professeur des écoles avec :

- des enseignements de culture générale et pluridisciplinaires dispensés en lycée (français, mathématiques, histoire-géographie, sciences et technologie, philosophie morale et politique, arts, EPS, langue vivante étrangère)
- des enseignements de spécialisation et d'approfondissement adossés à la recherche dispensés à l'université correspondant au parcours de licence choisi
- des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en 1ère et 2e année de licence
- un stage de mobilité internationale en troisième année de licence

A l'issue de l'obtention de la licence, les étudiants peuvent s'orienter vers un Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (Master MEEF).

Contenu de la formation

Les enseignements de la licence PPPE comprennent des cours dispensés à Nantes Université (au sein des départements Lettres modernes et Sciences de l'éducation) et du Lycée général et technologique Carcouët.

- Licence 1 : 75% des enseignements au Lycée Carcouët et 25% à l'UFR Lettres et Langages.

La 1^{ère} année, à l'UFR Lettres et Langages, les étudiants suivent des enseignements de deux mentions proposées : Lettres modernes et Sciences de l'éducation. A la fin de la 1^{ère} année, les étudiants du PPPE seront amenés à choisir de poursuivre leur formation dans une des mentions.

- Licence 2 : 50 % des enseignements au Lycée Carcouët et 50% à l'UFR Lettres et Langages.
- Licence 3 : 25% des enseignements au Lycée Carcouët et 75% à l'UFR Lettres et Langages.

Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Elle se réalise auprès du **service scolarité** du Pôle Lettres, langues, sciences humaines et sociales, **Bâtiment Tertre, pour l'UFR Lettres et Langages.**

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, auprès du **secrétariat pédagogique** de l'UFR Lettres et Langages, Bâtiment Censive.

Les inscriptions pédagogiques conditionnent les inscriptions aux examens.

Dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

Adressée aux L1 mais aussi **à tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** (date à définir) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ?

Quel choix de parcours de formation ?

Quels choix d'options ?

Quelle poursuite d'études ?

Licence professionnelle ou Master ?

Concours ?

Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

ANNÉE 3

Cinquième semestre

PRINCIPE : les étudiants choisissent dans la liste suivante cinq cours au choix parmi les UED et les UEC

Rappel :

UED = Unité d'enseignement disciplinaire

UEC = Unité d'enseignement complémentaire

EC = élément constitutif d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs cours différents

CM = Cours magistral

TD = Travaux dirigés

UE LETTRES MODERNES

UED 51 a – Littérature française du XVIII^e siècle 24h CM

Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle

Responsable :

Mme Rubellin

(attention, incompatibilité avec l'un des groupes de TD de la certification PIX, le mardi de 8h à 10h)

L'étiquette de « siècle des Lumières », trop fréquemment accolée au XVIII^e siècle, masque souvent une impressionnante diversité de formes, de genres et d'idées. On confond le mouvement philosophique, littéraire et culturel avec l'ensemble des productions de ce siècle. Quand le faire commencer ? En 1701 ? En 1715, à la mort de Louis XIV ? Après avoir posé quelques jalons historiques, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle et politique : développement de la subjectivité et de la sensibilité, naissance de l'opinion publique, vulgarisation scientifique... Ce sera l'occasion d'aborder des œuvres et des pratiques souvent écartées des manuels scolaires (parodies, chansons, mémoires, critique d'art, censure, etc.).

Le cours s'appuiera sur une anthologie de textes qui sera mise à disposition sur Madoc.

STEPHANIE TAVENEAU

UED 51 b : Littérature française du XVIIIe siècle- étude d'œuvres
24h TD

Les étudiants suivront l'un des deux TD, en fonction de leur choix et de leur inscription sur MADOC

TD 1

Mme Ligier-Degauque

« Montesquieu, *Les Lettres persanes* :

L'Occident vu par l'Orient, ou l'exotisme à rebours »

Le roman des *Lettres persanes* est un texte plein de surprises et d'une force ironique intacte. Il s'appuie sur un croisement des regards entre l'Occident et l'Orient, où l'étranger (en l'occurrence, venu de Perse, l'actuel Iran) n'est ni instrumentalisé ni raillé, bien au contraire. Montesquieu met en scène deux Persans quittant leur pays pour venir découvrir par eux-mêmes ce qu'est Paris, et plus largement la société française. Les habitudes de vie (alimentation, vêtements, rituels sociaux, etc.), le système politique, la justice, la religion, la place faite aux femmes, les modes incessantes, tout les étonne et les incite à faire un parallèle avec leurs propres références orientales. Usbek, porté à philosopher et plus âgé que Rica, cherche à comprendre ce qu'est cette France en pleine transformation en 1712-1720. Rica se divertit de ce qu'il voit et s'adapte plus facilement. Tous deux échangent leurs impressions à travers des lettres, avec nombre de correspondants.

Alors que l'orientalisme est très populaire en Europe, Montesquieu répond-il aux attentes d'évasion par le biais de la littérature ? Pourquoi choisit-il la Perse ? Que représente-t-elle au XVIII^e siècle vue d'Europe ? La confrontation des *Lettres persanes* avec les récits de voyageurs amène-t-elle à conclure au fait que « l'histoire littéraire s'ébat dans la pacotille de l'exotisme » (P. Martino) ? En faisant d'Usbek et Rica des observateurs quasi-sociologiques, Montesquieu combat à sa manière l'ethnocentrisme : comme le résume Rica, « nous ne jugeons jamais des choses que par un retour secret que nous faisons sur nous-mêmes ». Quel miroir tend-il aux lecteurs ? Ceux-ci peuvent-ils regarder le lointain Orient, sans être observés à leur tour... ?

Édition recommandée :

Montesquieu, *Lettres persanes*, éd. Paul Vernière, mise à jour par Catherine Volpilhac-Auger, Livre de Poche, coll. « les Classiques de Poche ».

En cours, ouverture aux Humanités numériques : édition électronique des *Lettres persanes* (en accès libre)

Nous nous appuierons lors de certaines séances sur l'édition critique des *Lettres persanes*, revue, corrigée et enrichie par Philip Stewart et Catherine Volpilhac-Auger, en ligne sur le site Montesquieu. Bibliothèque & éditions : <https://montesquieu.huma-num.fr/editions/fictions-poesies/lettres-persanes/presentation> Cliquer à droite dans « Sommaire » sur « accès à l'œuvre ».

À signaler : une bande dessinée à la manière des *Lettres persanes*

Aux carrefours des mondes. Nos Lettres persanes, éd. Locus Solus, 2019 (scénario de Gwénola Morizur, dessins et couleurs de Laëtitia Rouxel). Le « regard persan » est ici porté sur les inégalités filles/garçons. Résumé : « Dans un futur indéterminé, une journaliste d'une planète lointaine vient enquêter sur les conditions de vie dans la société terrienne. Les rapports qu'elle adresse à son journal en disent long sur le chemin qui reste à parcourir pour atteindre l'égalité, dans tous les domaines. »

STEPHANIE TAVENEAU

OU

TD 2

Mme Rubellin

« Marivaux et le langage : enjeux psychologiques, dramaturgiques et scéniques »

-
Si le marivaudage a longtemps été une notion péjorative, le terme recouvre aujourd'hui une conception particulièrement subtile du langage. Nous explorerons plusieurs pièces de Marivaux pour observer comment il en fait un champ d'exploration psychologique : peur de l'amour, enjeux liés à l'amour-propre, auto-censure, etc. Si Marivaux entraîne son spectateur dans des jeux labyrinthiques de sens, c'est pour mieux rendre compte des méandres du cœur humain. Mais c'est aussi la critique sociale qui est en jeu. Nous évoquerons également les conditions de représentation de l'époque et visionnerons des extraits de mise en scène contemporaine. Ce langage si spécifique peut-il être adapté, traduit ? On se posera la question en étudiant une bande dessinée (tirée de Marivaux), et en analysant des fragments de traductions en d'autres langues.

Œuvres au programme :

Arlequin poli par l'amour (pièce d'un acte que vous pouvez lire en ligne)

La Surprise de l'amour (de 1722, pas *La Seconde surprise de l'amour* de 1727). Vous pouvez la lire en ligne, ou bien la trouver en Folio (les deux *Surprises* y figurent), ou chez bibliothèque Gallimard (avec *Arlequin poli par l'amour*).

Le Jeu de l'amour et du hasard (choisissez une édition avec des notes, par exemple Petits classiques Larousse, Étonnants classiques Flammarion, Hatier, etc.).

UED 52 : Littérature et problématiques transversales

48h TD

L'UE « Problématiques transversales » repose sur le choix par l'étudiant d'un seul groupe de deux TD complémentaires, articulés autour d'un programme commun.

Groupe de TD 1

Nicolas Correard et Régis Tettamanzi

(attention, incompatibilité avec l'un des groupes de TD de la certification PIX, le mardi de 10h à 12h)

« Écritures polémiques » (XVI^e-XX^e siècle)

Une œuvre littéraire reflète toujours les positions éthiques, politiques, religieuses de son auteur, mais certaines se donnent plus nettement pour mission de défendre une cause. L'expression « écritures polémiques » permet de regrouper les pamphlets, les libelles, les poèmes militants, bref, la « littérature de combat » sous une même appellation. Ces TD permettront de traverser les siècles en suivant l'évolution des idées et en observant les innovations rhétoriques et poétiques de chaque génération, mais ils seront aussi l'occasion de découvrir plusieurs genres littéraires et de nombreux auteurs.

TD de M. Correard (XVI^e-XVIII^e siècles) (TD de 24 h)

STEPHANIE TAVENEAU

Du temps de l'humanisme à celui des Lumières, la vie des Lettres est traversée par un grand nombre de polémiques reflétant l'instabilité politique de cette première modernité. Grande ouverte sur la réalité historique, la littérature polémique exige une attention soutenue aux contextes ; mais elle exige symétriquement une grande attention à des dispositifs littéraires parfois très sophistiqués. Nous constaterons en effet certains écarts entre les théories modernes de l'« engagement » et la réalité de formes polémiques en l'absence d'un véritable « espace public », qui émerge très progressivement avant la Révolution française : face aux censures, aux répressions et aux antagonismes, l'intention polémique est fréquemment biaisée par l'ironie, facteur majeur de littérarité. La satire s'infiltré dans tous les genres, sublimant l'agressivité sans pour autant émousser la charge. Car il existe un art du combat (littéraire), qui préfère souvent l'évitement, l'escarmouche, ou la ruse à l'assaut frontal, et dont l'efficacité tient autant à la capacité à provoquer des émotions fortes (indignation, rire, honte) qu'à la capacité à provoquer une réflexion chez le lecteur.

Nous aborderons en transversalité, à partir d'extraits numérisés, certains corpus pamphlétaires, tels que celui qui vise le « libertinage » ou les mazarinades circulant sous la Fronde, ou encore des chefs d'œuvre aujourd'hui oubliés, tels la *Satire ménippée* de 1594. Nous évoquerons de grands équivalents européens, des feuilles volantes de la Réforme allemande et des pasquinades italiennes à l'engagement de Swift pour la cause irlandaise, en passant par les propagandes étatiques de la guerre de Trente ans. Mais ces cas nous ramèneront à l'étude de classiques de la littérature française. La fréquentation des œuvres listées ci-dessous, à lire intégralement ou partiellement (lorsqu'elles sont longues), est donc nécessaire, de préférence dans l'édition recommandée (l'appareil critique pouvant dispenser un éclairage précieux sur le contexte), sinon dans une autre. Vous devrez avoir une idée claire de leurs enjeux et de leurs procédés polémiques à l'issue du cours.

Rabelais, *Quart Livre*, éd. et transl. G. Demerson, Points, « Seuil » [chap. 49-54]

La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, éd. L. Gerbier, « GF »

d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. F. Lestringant, Gallimard « Poésie » [section les « Fers »]

Pascal, *Les Provinciales*, éd. M. Le Guern, « Folio classique » [lettres VII à XI]

Molière, *Tartuffe, ou l'Hypocrite*, éd. G. Forestier, Portaparole.

Voltaire, *L'Affaire Calas et autres affaires ; Traité sur la tolérance*, éd. J. van den Heuvel, « Folio Classique » [« L'affaire Calas », et *Traité sur la tolérance*]

TD de M. Tettamanzi (XIX^e-XX^e siècles) (TD de 24 h)

Pour la partie contemporaine, le cours sera divisé en deux : une partie théorique dans la première heure, où nous étudierons la poétique des écrits de combat modernes (XIX^e-XX^e siècles) dans leurs diverses modalités : polémique, satire, pamphlet, lettre ouverte, libelle, etc. On s'appuiera sur les travaux de plusieurs théoriciens, notamment Marc Angenot (*La Parole pamphlétaire*, Payot, 1982). La deuxième heure sera consacrée à des « travaux pratiques » sur des textes précis, la plupart sous forme photocopiée. Ce corpus nous permettra d'aborder toutes les questions que pose la littérature de combat : statut du polémiste, de ses adversaires, de ses lecteurs, rhétorique et stylistique de ce type de littérature, formes de raisonnement, formes que prend la violence, bien entendu.

Ouvrages au programme :

De nombreux polémistes sont prévus au programme, mais deux textes retiendront plus particulièrement notre attention :

Louis-Ferdinand Céline, *Mea culpa* (1936) (photocopiés) ;

Paul Nizan, *Aden Arabie* (1931) (édition conseillée : La Découverte).

Etudes :

Amossy (Ruth). *Apologie de la polémique*, Paris, PUF, 2014.

STEPHANIE TAVENEAU

Angenot (Marc), *La parole pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.
Denis (B.). *Littérature et engagement de Pascal à Sartre*, Paris, Seuil (« Points Essais »), 2000.
Duval (Sophie) et Martinez (Marc), *La satire : littératures française et anglaise*, Paris, A. Colin, 2000.
Kaempfer (J.), Florey (S.), Meizoz (J.), dir., *Formes de l'engagement littéraire (XVe-XXe siècles)*, Lausanne, Antipodes, 2006.
Servoise (Sylvie). *La littérature engagée*, Paris, PUF (« Que sais-je ? »), 2023.

Groupe de TD 2

Chantal Pierre et Jérémie Sagnier

« Funèbre et funéraire : comment la littérature accueille les morts » (XVI^e-XX^e siècle)

On meurt beaucoup dans les livres et au théâtre ; c'est la grande affaire du tragique. Mais au-delà de l'événement du trépas en lui-même, cet « acte à un seul personnage » (Montaigne), la littérature accueille les morts. Cela se produit par des genres qui se consacrent au défunt (l'épithaphe et la déploration funèbre dans les siècles classiques, le genre poétique du tombeau qui traverse les âges) et par des topoï narratifs et descriptifs qui, dès le Moyen Âge, mettent en scène les pratiques et rituels funéraires, avant d'intégrer la « transition funéraire » intervenant à la fin du XVIII^e siècle. Bien plus qu'un artifice gothique, les scènes de cimetière (avec ses monuments emphatiques et ses fosses communes) constituent des passages obligés du roman de chevalerie comme roman réaliste, par lesquelles se disent les enjeux et les tensions de la modernité : mémoire et oubli, temps historique et temps romanesque, anonymat et individualisation du sujet...

TD de M. Sagnier (TD de 24 h)

Textes au programme :

Clément Marot, « Le Cymetiere », in *Œuvres poétiques complètes. Tome II*, édition de Gérard Defaux, Paris, Classiques Garnier, 1993, p. 387-400 (les textes seront fournis en cours).

Une anthologie d'extraits sera distribuée en cours.

TD de Mme Pierre (TD de 24 h)

Textes au programme :

Émile Zola, *Comment on meurt*, Flammarion, « Étonnants classiques ».

Honoré de BALZAC, *Ferragus*, G-F, Flammarion.

En complément de ces œuvres, une anthologie d'extraits sera distribuée en cours.

Étude et anthologie :

Thomas W. Laqueur, *Le travail des morts, une histoire culturelle des déponilles mortelles*, Gallimard, 2018.

Scènes de mort. Mourir en littérature. Textes choisis et présentés par Yann Coillot, Gallimard, 2023.

UED UED 53 a : littératures comparées

18 CM

L'Europe littéraire 1

STEPHANIE TAVENEAU

Responsable :

Nicolas Correard

« La République des lettres : échanges, identités, circulations (XV^e-XVIII^e siècles) »

De la fin du Moyen Âge jusqu'à la Révolution française, les échanges intellectuels qui structurent l'espace européen sont une réalité première, préexistant aux identités : l'emploi croissant des langues vernaculaires n'efface pas le substrat de la latinité ; les divisions religieuses n'enlèvent rien au sentiment d'appartenance à une communauté chrétienne, même déchirée par les guerres. Souvent engagés au service de pouvoirs qui leur accordent protection et financement, les écrivains et savants de la première modernité entretiennent pourtant l'idéal d'une communauté qui transcenderait les nations, la « République des Lettres ». Utopie ou réalité ? Entre le poids des allégeances et la tentation du cosmopolitisme, les lettrés naviguent souvent entre les frontières, de gré ou... de force : l'exil est une réalité aussi douloureuse que productive pour nombre d'entre eux. L'essor des caractériologies et des stéréotypes nationaux, la valse des « modèles » (le modèle italien, le modèle français, le modèle hollandais, le modèle du « Nord », etc.), ou encore les dynamiques de traductions et d'adaptations littéraires, témoignent de l'intensité des relations culturelles. Ces dernières fluctuent au gré des relations politiques, mais de manière souvent paradoxale. Ainsi de l'importation des modèles littéraires espagnols en France au temps de l'« antipathie » entre les deux nations, ou de l'« anglomanie », contemporaine d'une autre rivalité séculaire qui se joue entre les deux rives de la Manche pour la prépondérance diplomatique, militaire et savante.

Ce cours s'arrêtera sur certaines figures qui ont apporté une contribution majeure aux échanges européens (ex. Pétrarque, Érasme, Descartes, Voltaire), et sur d'autres figures moins connues. Il s'interrogera sur les modèles et contre-modèles de l'intellectuel : naissance des légendes de l'héroïsme, de la folie ou du génie des lettrés ; rapport aux dominants (les princes) et aux dominés (le peuple, les femmes...) ; visions de l'Autre (ex. Turcs, Juifs). Il s'intéressera enfin aux formes de circulation physique : les voyages humanistes (le voyage à Rome au XVI^e siècle, le voyage à Paris au XVII^e siècle, le voyage à Londres au XVIII^e siècle...) ; les exils (ex. Bruno en Angleterre, Agrippa d'Aubigné en Suisse, Pierre Bayle en Hollande) ; les ambassades ou les invitations.

Les échanges n'abolissent pas les identités, au contraire : ce sont plutôt les identités, par nature dynamiques, qui résultent des échanges. Ce cours fera ressortir comment les clivages et les tensions de l'Europe actuelle s'enracinent dans l'histoire culturelle profonde : où l'on verra que les Catalans étaient fiers de leur littérature dès le XV^e siècle ; que l'identité allemande doit beaucoup au geste d'un moine nommé Luther en 1517 ; qu'un *gentleman* est la version anglais de l'« honnête homme » ; ou que l'universalisme, fruit des Lumières françaises, n'est pas si facile à partager...

Des extraits de textes viendront en appui du CM durant le semestre.

Conseils bibliographiques :

Bots Hans et Waquet Françoise, *La République des Lettres*, Belin-De Boeck, 1997.

Fumaroli Marc, *La République des Lettres*, Gallimard, 2015 (en particulier : I. « Une citoyenneté idéale », p. 33-167).

Laurens Pierre, Nativel Colette et Villeumier Laurens Françoise, *La République des Lettres. Une anthologie*, Les Belles Lettres, 2021.

Autre conseil de lecture, pour des repères historiques et géographiques :

Beupaire Pierre-Yves, *Atlas de l'Europe moderne. De la Renaissance aux Lumières*, Éditions Autrement, 2019.

STEPHANIE TAVENEAU

UED 53 b : littératures comparées
30h TD

Responsable : M. Corréard

Résumé :

M. Corréard : Récits philosophi-comiques : quand le roman pense par accidents (Sterne / Diderot)

Et si nous allions, étudiants, lire des romans réputés illisibles, sonder les précipices cognitifs du rire, suivre en courant des hypothèses qui s'affolent en tout sens, à mesure que les auteurs multiplient des pistes narratives qui se dispersent, se croisent et parfois ne mènent nulle part ? Souvent rapprochés, mais rarement comparés frontalement, *Tristram Shandy* de Sterne et *Jacques le Fataliste* de Diderot ont dupé quelques générations de lecteurs par leur légèreté de ton, qui leur donne une allure entièrement parodique, là où il s'agissait de distendre l'écriture du roman pour la dimensionner enfin à la complexité du monde. Hyper-romans plutôt qu'antiromans, ces œuvres semblent s'écrire par accident, par caprice ou par volonté de déjouer les attentes. À l'assertion dogmatique de l'histoire, d'un « ceci a été », se substitue un roman des possibles qui amuse et fait réfléchir à chaque page sur ce qui pourrait être, ou pourrait avoir été autrement. L'héritage serio-comique de la Renaissance prend un nouveau sens dans le contexte des Lumières, marqué par le grand débat entre pensées de la contingence et nécessitarismes : les fréquentations philosophiques de Sterne et de Diderot – scepticisme, empirisme et/ou matérialisme – inspirent des machines narratives intégrant l'aléa dans l'écriture. Car le hasard et la rencontre sont partout : dans nos idées, comme dans les faits. Tout a été prévu pour nous perdre, mais c'est peut-être la condition pour débrouiller nos idées à ce sujet, et la raison pour laquelle cette philosophie du récit se veut comique. Comment, dans ces conditions, pourrait-elle se prendre au sérieux ?

Laurence Sterne, *Tristram Shandy*, éd. A. Tadié, Gallimard, « Folio Classique ».

Denis Diderot, *Jacques le Fataliste*, éd. P. Chartier, Imprimerie Nationale, « Le Livre de Poche ».

TD 2

Le choix du TD de M. Claudel ne sera pas possible, car il est en principe placé le jeudi matin.

M. Claudel : Le voyage dans les glaces : les romans de l'aventure extrême

Les plus hautes latitudes de la Terre ont été, de longue date, une source d'interrogations et de rêveries. Dans les dernières années du XIX^e siècle, ces territoires interdits de l'Arctique et de l'Antarctique ont suscité une véritable course à l'aventure : de nombreuses expéditions ont été menées aussi bien au pôle Nord qu'au Pôle Sud pour tenter d'approcher ces espaces de la planète encore mystérieux. Les conditions climatiques dantesques, l'isolement et la rudesse des éléments naturels ont compliqué l'entreprise de bien des explorateurs. Beaucoup n'en sont d'ailleurs jamais revenus... Ce cours n'entend pas faire l'histoire – en elle-même passionnante – de la conquête des pôles, mais observer comment, pendant près d'un siècle, le roman d'aventure imagine ces espaces lointains, à la fois sublimes et désolés, arpentés par d'intrépides pionniers. D'Edgar Allan Poe (*Arthur Gordon Pym*) à René Barjavel (*La Nuit des temps*), en passant par l'incontournable Jules Verne (*Les aventures du capitaine Hatteras*, *Le Sphinx des glaces*) et Howard Phillips Lovecraft (*At the Mountains of Madness*), la fiction en prose a bien souvent imaginé des voyages sans retour vers les glaces de l'Arctique ou de l'Antarctique : des périple « ultimes », teintés d'une touche de fantastique, d'un brin de surnaturel, d'un zeste de cauchemar, offrant aux héros des émotions extrêmes : ivresse de la découverte, vertige du néant, voire folie pure et simple.

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours.

STEPHANIE TAVENEAU

**UE Certification PIX
20h TD**

Responsable : M. Réda Tagri

Présentation :

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/F7nBXsfMD9d6Hig/download>

Il y aura 2 groupes pour la Certification PIX les mardi (semaines 39-42 et 45-50):
Les L3 PPPE LM se placeront dans un des deux groupes avec les L3 PPPE SDE.

-1 g. de 8h à 10h (**attention, incompatibilité avec le CM d'UED 51 de Mme Rubellin**)

-1 g. de 10h à 12h. (**attention, incompatibilité avec le TD de MM. Tettamanzi/ Corréard : UED 52**)

**UEC 55 de la Spécialisation professorat des écoles
culture générale en littérature 3
30h TD**

Responsable : Dominique Peyrache-Leborgne

Résumé :

« Le conte littéraire et le folklore narratif (mythes, contes populaires, fables, légendes) ; culture générale et littérature de jeunesse »

Le but de ce cours est de redécouvrir les grands auteurs classiques de contes (Perrault, Grimm, Andersen) ainsi que le folklore narratif d'autres cultures (mythes, légendes, ethnotextes africains, chinois, russes ...) à partir d'une approche pluridisciplinaire (mythologie comparée ; ethnologie et folkloristique ; structuralisme ; approches historique et stylistique ; analyse de l'image et des albums pour la jeunesse). Il s'agira d'adosser à des connaissances théoriques l'étude des réécritures contemporaines pour la jeunesse. On étudiera donc en parallèle les contes-sources et leurs réécritures ou mises en album, dans le cadre d'enquêtes sur les démarches socio-éducatives adaptées aux enfants d'aujourd'hui, dont témoigne cette production contemporaine.

Le cours comprendra également une partie « grammaire » (syntaxe, conjugaison, lexicologie), destinée à préparer aux tests d'entrée à l'INSPE (si ces tests sont maintenus) et au concours du CRPE.

Ouvrages à se procurer

Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche

STEPHANIE TAVENEAU

Grimm, *Contes*, Préface de Marthe Robert, Paris, Gallimard, coll. Folio n°840.
Corpus complémentaire : brochure distribuée en début de semestre.

UEC 57 de la Spécialisation professorat des écoles
Société et école inclusive
24h CM

Responsables : Cécile Lacôte-Coquereau et Marie Toullec

Dans ce module « Société et école inclusives », il s'agira de réfléchir aux enjeux d'une société dite « inclusive » et des modifications qu'elle induit pour l'ensemble de ses membres, à des niveaux pluriels : institutionnel, éthique, juridique, situationnel et pratique.

Impulsée par les instances internationales, une rupture s'opère aujourd'hui sur les registres de la responsabilité individuelle et collective face aux perceptions historiques du handicap. Celui-ci, pleinement considéré dans un contexte situationnel, ne relève plus de la personne elle-même mais de l'environnement dans lequel cette personne évolue.

Cette définition nouvelle du handicap induit de facto des bifurcations majeures quant aux conceptions individuelles, pratiques effectives et modalités d'interventions, vers une accessibilité universelle. Ce cours de 24h (CM) propose la progression didactique suivante, à double voix :

1) Ancrage historique : vers une société inclusive

- De la liminalité historique des « incapables » à la capabilité éthique (C. Lacôte-Coquereau)
- Des représentations sociétales enracinées : Ségrégation, intégration, inclusion (M. Toullec)

2) Du contexte international au prisme national : une articulation progressive

- De la société à l'école inclusive : des impulsions institutionnelles (M. Toullec)
- Ecologie situationnelle du Handicap : Du modèle médical à un modèle de participation citoyenne (C. Lacôte-Coquereau)

3) Collaborations plurielles pour une participation effective

- Les AESH, une interface participative ? (M. Toullec)
- Synergies d'un milieu capacitant : guidances et expertises plurielles (C. Lacôte-Coquereau)

4) Des dispositifs inclusifs à l'échelle de la société

- Une inflation des dispositifs inclusifs à l'école (M. Toullec)
- Comment dépasser les mécanismes de silenciation du handicap ? Redonner sa voix à l'utilisateur (C. Lacôte-Coquereau)

5) Qu'est-ce que l'accessibilité ?

- L'Accessibilité épistémique, les savoirs à l'école (CAU, FALC) (M. Toullec)
- L'Accessibilité universelle, de l'école à la société : une image reconfigurée (C. Lacôte-Coquereau)

6) Paradoxes des injonctions inclusives : préjugés persistants

- Des leviers possibles : le cas de la personne-ressource (M. Toullec)
- Des résistances aux réponses institutionnelles : focus sur l'école italienne (C. Lacôte-Coquereau)

STEPHANIE TAVENEAU

UEC 57 de la Spécialisation « Pratique et critique de la littérature » Littérature et Histoire culturelle

Responsable : Paul-André Claudel (24 h de TD)

« Tout fout le camp ! » La décadence dans tous ses états

Si la hantise du déclin et les vitupérations contre l'« Occident corrompu » sont une constante du discours politique et social en Europe – un long filon antimoderne traverse notre histoire –, il n'en reste pas moins que c'est bien la période fin-de-siècle qui a porté à son accomplissement la *pensée de la décadence*. À l'origine, le mot « décadence » renvoie à la fin de l'Antiquité et à la corruption supposée de l'Empire romain, promis à la chute et à la dislocation après avoir régné sur le monde ; mais le terme a fini par caractériser le climat culturel des années 1870-1910, qui s'est pensé, en France comme dans toute l'Europe, par analogie avec la décadence romaine. Avec une telle réussite que cette vision téléologique – une civilisation courant vers l'abîme – a fini par informer notre manière de voir, comme si l'histoire des derniers siècles était celle d'une chute interminable. À travers une sélection de textes, de Baudelaire à Huysmans, de Nietzsche à Spengler, nous essaierons d'éclairer ce qui est à la fois une esthétique et une philosophie, une posture et un jeu intellectuel, marqué par quelques constantes : crainte du nouveau, haine du moderne, angoisse collective, attrait pour l'irrationnel et le sacré, goût pour le mystère, rejet de la science.

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours.

UEC 56 de la Spécialisation « Culture et Médias » Médias et littérature

Responsable : Mme Guellec (24 h de TD)

« Mises en intrigues : les médias et la publicité dans l'imaginaire littéraire (XIX^e-XXI^e siècles) »

L'on se demande souvent ce que les médias et la publicité « font » – ou « ont fait » – à la littérature. Pourquoi ne pas renverser les perspectives et considérer l'autre côté du tableau ? Comment la littérature *traite-t-elle* la publicité et les médias ? En nous appuyant sur l'histoire et les théories des industries culturelles depuis 1830, et sur les travaux scientifiques consacrés aux imaginaires médiatiques, nous observerons les mises en intrigues auxquelles le tournant médiatico-commercial de la culture a donné lieu dans les textes narratifs. S'agit-il seulement de contre-récits et de scènes de confrontation, illustrant la conflictualité entre les deux cultures, la culture du livre et la culture médiatique, ou peut-on interpréter autrement les effets de mise en tension, qui sont le propre de toute « intrigue » ?

Une anthologie d'extraits sera distribuée au premier cours et déposée sur Madoc. Programme : Balzac, *La Peau de chagrin*, César Birotteau et *Illusions perdues* ; J.-J. Grandville et Taxile Delord, *Un autre monde* ; Murger, *Scènes de la vie de bohème* ; Baudelaire, « Les Tentations : Éros, Plutus et la Gloire » (*Petits Poèmes en prose*) ; Edmond et Jules de Goncourt, *Charles Demailly* ; Villiers de l'Isle-Adam, « L'Affichage céleste » (*Contes cruels*) ; Jules Vallès, *Le Candidat des pauvres* ; Zola, *Au bonheur des dames* ; Félicien Champsaur, *Dinah Samuel* ; Proust, *La Prisonnière* ; Colette, « Souvenirs. Variation sur le champagne des eaux de table » (*L'Illustration*, 1937) ; Blaise Cendrars, *Hollywood. La Mecque du cinéma* ; Simone de Beauvoir, *Les Belles Images* ; Le Clézio, *Les Géants* ; Georges Perec, *Les Choses* ; Annie Ernaux, *La Honte* ; Jean-Philippe Toussaint, *La Télévision* ;

STEPHANIE TAVENEAU

Aurélien Bellanger, *La Théorie de l'information* ; Delphine de Vigan, *Les Enfants sont rois* ; Nicolas Mathieu, *Le Ciel ouvert*.

Sixième semestre

UE LETTRES MODERNES

PRINCIPE : les étudiants choisissent cinq cours au choix parmi les UED et les UEC

UED 61 a : littérature française du XIXe siècle 24h CM

Histoire de la littérature française du XIXe siècle

Responsable : Chantal Pierre

Ce cours se déroulera en deux temps ; il proposera d'abord une approche sociologique de l'histoire littéraire du XIX^e siècle (en interrogeant notamment la notion de « champ littéraire ») puis abordera la littérature du XIX^e siècle à travers ses idéologies et ses utopies.

Indications bibliographiques : Paule Petitier, *Littérature et idées politiques au XIX^e siècle*, Armand Colin, 1996 ; Yvan Leclerc, *Crimes écrits, la littérature en procès au XIX^e siècle*, Classiques Garnier, 2021.

UED 61 b : littérature française du XIXe siècle-Etude d'œuvres

24h TD

TD 1

Laurence Guellec (1 groupe, 24h) :

Diableries romantiques et sortilèges de la marchandise

Dans *La Peau de chagrin*, récit exemplaire du fantastique de la réalité, Balzac met son héros aux prises avec un étrange personnage, le vieux marchand d'antiquités. Qui est cet « être bizarre », Dieu ou diable ? Et pourquoi, dans le roman, le pacte maléfique se conclut-il dans un magasin ? Pour résoudre ces énigmes, nous relirons de nombreux textes de l'époque romantique, jusqu'à Baudelaire. Nous découvrirons dans ces diableries plus ou moins sérieuses ce que nous appellerons un grand récit, ou une allégorie continuée, celle de la malédiction marchande. Une partie du cours sera consacrée à explorer les trésors des collections

STEPHANIE TAVENEAU

de la bibliothèque numérique Gallica/ BnF (éditions originales, presse, iconographie), dans laquelle vous apprendrez à naviguer.

Œuvre au programme :

Honoré de Balzac, *La Peau de chagrin* (1831), édition au choix.

Une anthologie de textes sera distribuée au premier cours et déposée sur Madoc.

OU

TD 2

Mme Pierre (1 groupe, 24h) : en principe incompatibilité car cours placé le jeudi matin

Il y a beaucoup de malentendus et d'idées reçues sur le naturalisme. En confrontant deux auteurs d'abord associés puis séparés, ce programme interrogera le rapport du naturalisme à la modernité à travers deux œuvres à la fois proches par la proximité des thèmes abordés et radicalement distinctes par le genre qu'elles illustrent : pour l'une, le poème en prose, s'inscrivant dans l'héritage de Baudelaire et préparant la Décadence ; pour l'autre, le roman, que Zola veut renouveler en lui donnant « l'odeur du peuple » et en pratiquant un travail « philologique ».

Œuvres au programme :

J.-K. Huysmans, *Le Drageoir aux épices* suivi de *Croquis parisiens*, coll. Poésie Gallimard. (Nous n'étudierons que *Croquis parisiens*)

E. Zola, *L'Assommoir*, GF Flammarion.

UED 62 a : Histoire littérature française du XXe siècle

24h CM

Responsable : M. Forest

Le cours propose un parcours à travers l'histoire de la littérature française du XX^e siècle. Il en évoque les moments essentiels ainsi que les principaux mouvements. Parmi les auteurs abordés : Proust, Apollinaire et Cendrars, Claudel, Breton, Aragon et Céline, Sartre et Camus, Beckett et Ionesco, Robbe-Grillet et Claude Simon, Barthes, Perec et Sollers.

Un ouvrage auquel se reporter pour réviser et pour compléter le cours : Denis Labouret, *Histoire de la littérature française des XXe et XXIe siècles*, « Coursus », Armand Colin, 2018.

UED 62 b : littérature française du XXe siècle-Etude d'œuvres

24h TD

TD 1

M. Tettamanzi

Samuel Beckett, *En attendant Godot*, *Fin de partie*, *Oh les beaux jours*

Le cours abordera les trois principales pièces de S. Beckett (*En attendant Godot*, 1952 ; *Fin de partie*, 1957 ; *Oh les beaux jours*, 1963) dans une perspective axée sur le renouvellement du théâtre après 1945. S'il est un auteur emblématique de la modernité, c'est bien lui. En même temps, on sera attentif à la dimension essentiellement théâtrale de cette écriture dramatique, qui bouleverse la tradition tout en maintenant quelque chose qui relève de l'essence même du théâtre. Nous aborderons ces trois pièces à partir des textes, tout en prenant du recul à travers un cours général plus thématique.

Les trois pièces sont publiées aux Ed. de Minuit (Poche).

OU

TD 2

M. Forest

Le surréalisme : défense et illustration.

Le *Manifeste du surréalisme* d'André Breton a paru en 1924. Cette année, on célèbre donc ses cent ans. Le surréalisme a exercé une influence spectaculaire et durable, en France comme dans le reste du monde, sur l'idée que nous nous faisons de la poésie et de la peinture, de l'art et de la littérature. Mais la « révolution

STEPHANIE TAVENEAU

surréaliste » était dotée d'une ambition plus large. Selon la fameuse formule d'André Breton, il s'agissait à la fois de « transformer le monde » (comme l'avait voulu Marx) et de « changer la vie » (comme l'avait voulu Rimbaud).

Afin de comprendre ce que fut la « révolution surréaliste », de remonter à ses sources, de saisir sa signification, l'étude portera sur deux ouvrages qui proposent – le premier sous la forme d'une série d'essais, le second sous l'apparence d'une sorte de roman- une défense et illustration du surréalisme.

Œuvres au programme :

André Breton, *Manifestes du surréalisme*, « Folio », Gallimard.

Louis Aragon, *Le Paysan de Paris*, « Folio », Gallimard.

Pour une présentation plus détaillée de l'esprit dans lequel l'étude de ces deux livres sera menée, on peut se reporter à Philippe Forest, « Préface » in André Breton, *Manifestes du surréalisme*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, à paraître en septembre 2024.

UED 63 a : littératures comparées 18h CM

L'Europe littéraire 2

Responsable : Mme Cécile Mahiou :

« Les avant-gardes littéraires en Europe, 1905-1968 »

L'objectif de ce cours est de proposer un parcours des mouvements avant-gardistes et néo-avant-gardistes européens, de 1905 à 1968. Nous étudierons des mouvements tels que le cubisme, le futurisme, Dada et le surréalisme, ainsi que des mouvements ultérieurs comme COBRA, le lettrisme, le mouvement situationniste et Fluxus. Pour mettre au jour les interactions entre littérature et arts visuels, ainsi que la dimension collective, cosmopolite et européenne de ces mouvements, une attention particulière sera accordée aux manifestes, aux publications en revues et aux livres d'artistes.

Le cours explorera également la relation entre modernité et tradition, en mettant en lumière les continuités et les ruptures dans l'histoire des avant-gardes européennes. Nous examinerons les diverses théories et expérimentations artistiques qui ont émergé dans des centres culturels européens tels que Dresde, Munich, Moscou, Londres, Berlin, Zurich, Paris, ainsi que dans des villes d'Europe centrale comme Brno et Bratislava. Nous porterons une attention particulière aux circulations artistiques et transferts culturels entre ces avant-gardes européennes et à la question du plurilinguisme, en étudiant comment les expérimentations langagières dans le champ élargi de l'art remettent en question les frontières géographiques et culturelles.

Corpus :

- Les manifestes des mouvements d'avant-gardes européens.
- Un choix de textes littéraires (prose et poésie) et d'œuvres visuelles (cinéma, peinture, photographie, affiches, revues, livres d'artistes, etc.).

Indications bibliographiques :

Poésure et peinture : d'un art l'autre, Bernard Blistène et al. (dir.), catalogue de l'exposition à Marseille, centre de la Vieille Charité, 12 février - 23 mai 1993.

STEPHANIE TAVENEAU

Peter Bürger, *Théorie de l'avant-garde*, J-P Cometti (trad.), éditions Questions théoriques, 2013.
Kramer-Mallordy, A. (éd.), *Les grands manifestes de l'art des XIXème et XXème siècle*, Beaux-Arts éditions, Paris, 2011.
Kraus, Rosalind, *L'originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes* (1993), J-P Criqui (trad.), éditions Macula, 2024.
Noudelmann, François, *Avant-gardes et modernité*, Paris, Hachette, 2000.
Tomiche, Anne, *La naissance des avant-gardes occidentales, 1909-1922*, Paris, Armand Colin, 2015.

UED 63 b : littératures comparées-Etude d'oeuvres **30h TD**

TD 1

Mme Cécile Brochard :

« Réalisme et magie sont-ils compatibles dans la fiction américaine ? (Gabriel García Márquez, Sherman Alexie) »

Nous confronterons le courant ou la catégorie du « réalisme magique », très employé par la critique pour désigner notamment les romans latino-américains du « boom », à deux romans emblématiques de la construction contemporaine de l'Amérique : celui de l'écrivain colombien Gabriel García Márquez, *El Otoño del patriarca* (traduit *L'Automne du patriarche*) et celui de l'écrivain états-unien Sherman Alexie, *Reservation Blues* (en traduction française : *Indian Blues*). Nous analyserons la manière dont le réalisme et la magie peuvent être conciliés dans ces deux romans, et nous mettrons les catégories de l'analyse littéraire occidentale à l'épreuve de romans américains qui réfléchissent à la violence politique et historique et cherchent à produire une poétique du contrepoint.

Une bibliographie sera donnée en début de cours à destination notamment des étudiant.es dispensé.es d'assiduité.

Corpus

Les textes peuvent être lus en version originale

Sherman Alexie, *Indian Blues* [*Reservation Blues*, 1995], trad. Michel Lederer, Paris, Éditions 10/18, 1999 [ou chez Albin Michel, coll. Terres d'Amérique].

Gabriel García Márquez, *L'Automne du patriarche* [*El otoño del patriarca*, 1975], trad. Claude Couffon, Paris, Le Livre de poche, 2005 [il existe de nombreuses rééditions].

OU

TD 2

Mme Christine Lombez

« La traduction littéraire : horizons culturels, réceptions, enjeux éditoriaux, stratégies d'écriture et de lecture »

Si la traduction est un moyen essentiel pour accéder aux œuvres de la littérature étrangère, elle constitue également l'un des fondements de la littérature comparée qui s'appuie sur des corpus de textes traduits. Néanmoins, on ne naît pas lecteur de traductions ; on le devient en développant un point de vue historique

STEPHANIE TAVENEAU

sur la pratique traductive, qui permet ensuite d'aiguiser son regard critique. Des stratégies de lectures spécifiques seront mises en pratique dans le cours par la comparaison de diverses traductions en français d'un même original. Par ailleurs, on verra qu'on lit différemment un texte selon qu'on *sait* qu'il s'agit d'une traduction ou pas. Des extraits d'œuvres de la littérature française traduites dans d'autres langues seront aussi examinés – un décentrement salutaire pour comprendre les spécificités propres au français et les problèmes qui se posent aux traducteurs étrangers. Enfin, on s'attachera à étudier les enjeux de réception des traductions littéraires, notamment dans leurs aspects éditoriaux et de marketing (composition/rédaction des 1^e et 4^e de couverture, choix d'illustrations, etc.).

NB : Cet enseignement prolonge l'UE 43 Traductologie mais peut également être choisi par des étudiants qui ne l'auraient pas suivie en L2 (un rappel des notions fondamentales sera fait durant les séances et il est recommandé de se familiariser avec les titres indiqués ci-après pour être à l'aise pendant le cours)

Les photocopies des textes étudiés seront fournies.

Bibliographie préparatoire

BALLARD, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.

BERMAN, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.

ECO, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.

GUIDERE, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Traducto, De Boeck, 2008.

UEC 65 de la Spécialisation professorat des écoles

Culture générale en littérature 4

30h TD

Mmes Huchet et Pinel : Culture générale en littérature 4 : Vivre la langue et (re)découvrir la poésie pour soi et pour la transmettre 2 groupes

Cet enseignement combinera des révisions de grammaire et de langue à destination du concours et une pratique vécue de la poésie dans l'intention de la transmettre à l'école.

Les étudiant-es pourront choisir leur dominante en lien avec les contenus de l'école primaire :

- **Groupe 1 : dominante « poésie »** avec des contenus 2/3 poésie et 1/3 langue
- **Groupe 2 : dominante « étude de la langue »** avec des contenus 2/3 langue et 1/3 poésie

Les séances de présentation et de fin d'enseignement seront partagées entre les deux groupes pour mettre en commun les acquis spécifiques.

Poésie

À l'époque de la vitesse et de la norme, du langage standardisé, la poésie est un refuge d'une immense richesse, accessible à chacun et en particulier aux enfants – grands et petits, et aux grands qui souhaitent s'occuper de petits ! Ce genre littéraire peut paraître ardu, ou scolaire : c'est au contraire l'espace d'une

STEPHANIE TAVENEAU

liberté complète de la langue, permise par une maîtrise des structures. Pour y entrer, quelques clefs techniques sont indispensables, qui ouvrent un espace de liberté, d'écoute et d'accueil de l'autre. Le cours revisitera les normes de lecture et de forme de la poésie classique, pour avancer vers les formes souples de la poésie moderne. Nous ferons une large part à la création contemporaine. En appui sur l'expérience pédagogique menée dans le projet « Souffle et poésie », nous verrons ce qui bouge dans une classe quand on introduit une pratique poétique. Il s'agit de saisir la liberté créatrice : la théorie littéraire, l'analyse de la langue, et l'analyse de pratique pédagogique se feront au travers d'ateliers d'écriture, lecture, mise en situation individuels et collectifs.

Vous êtes invité-es à profiter des événements culturels qui entourent le projet [Souffle et poésie](#) : conférences de Carl Norac en avril, de Bruno Doucey, [fonds de poésie contemporaine](#) et d'albums de jeunesse à la BU lettres....

Bibliographie :

L'objectif n°1 est de (re)trouver un plaisir de pratique poétique, qui se construira au fil du cours. Donc si la lire de la poésie vous rebute, attendez la mise en pratique pour vous lancer. Sinon, tout est bon !

Des sites pour vous nourrir :

[Souffle et poésie](#) : des poèmes, des conférences, des liens, une [newsletter](#), une [Poéthèque](#) largement construite par les étudiant-es.

[Poetica](#)

[Le Printemps des poètes](#)

[Maison de la poésie de Nantes](#)

... et toutes vos navigations libres à partir de vos centres d'intérêt et d'une citation tapée.

Pour penser la poésie à l'époque contemporaine – ou se demander pourquoi la poésie est indispensable dans le monde d'aujourd'hui :

Jean-Pierre Siméon, *La poésie sauvera le monde*, 2017.

Jean-Pierre Siméon, *La vitamine P la poésie, pourquoi, pour qui, comment ?*, Contre-Allée, 2012.

Étude de la langue

Le mot « grammaire » est très souvent source de malentendus dans les classes comme dans la société quand elle n'évoque pas chez chacun-e de mauvais souvenirs d'école.

Il s'agira, dans la perspective de la préparation des épreuves écrites du Concours de Recrutement au Professorat des Écoles (CRPE), de mettre à jour ses connaissances grammaticales et lexicales d'un point de vue scientifique et didactique. Pour ce faire, **différents supports et modalités de travail seront proposés à partir de l'étude de quelques notions clés de la « Terminologie grammaticale » (2020).** Cette dernière, éditée par le ministère de l'éducation nationale, vise à donner aux enseignant-es comme aux élève des éléments clairs et précis, favorisant la continuité dans les enseignements de grammaire du premier degré au lycée et permettant la construction d'une culture commune.

Le cours visera aussi à « dédramatiser » la grammaire en découvrant qu'une de ses finalités essentielles de son enseignement est d'abord la construction par les élèves et les futur-es enseignant-es d'une posture méta-réflexive sur la langue pour mieux en comprendre le fonctionnement, et ce faisant, pour mieux jouer de ses usages possibles en fonction des situations de communication.

BIBLIOGRAPHIE

Ministère de l'éducation nationale. *La grammaire du français. Terminologie grammaticale. Les guides fondamentaux pour enseigner* (2020). Site Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

STEPHANIE TAVENEAU

UEC 65 de la Spécialisation Critique et pratique de la littérature Grammaire et stylistique

18h TD

Responsable : M. Sagnier : Grammaire et stylistique (18 h de TD)

Au commencement sera le verbe : cette partie du discours servira de point d'ancrage à un approfondissement des connaissances et compétences en morphosyntaxe acquises depuis le début de la licence. « Il faut voir dans les grammaires les définitions qu'on donne du verbe ! », se scandalisait Valéry dans une lettre à Gide, ajoutant : « Cela me rappelle la définition de la ligne droite, au sujet de laquelle les géomètres (...) ont inventé les propositions les plus cercle-vicieuses du monde ». Nous ne nous perdrons pas dans les propositions « cercle-vicieuses » des grammairiens – promis – mais tenterons de rendre raison de cette catégorie syntaxique épineuse qu'est le verbe. Chaque notion grammaticale étudiée fera l'objet de prolongements stylistiques qui en montreront la fertilité interprétative, dans des textes narratifs, poétiques et théâtraux, du xvi^e au xxi^e siècle.

Bibliographie

En grammaire, par ordre de difficulté :

Delignon-Delaunay, Bénédicte et Laurent, Nicolas, *La grammaire pour tous*, Paris, Bescherelle, 2019.

Denis, Delphine et Sancier-Chateau, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1997.

Mercier-Leca, Florence, *35 questions de grammaire française*, Paris, Armand Colin, 2022.

Narjoux, Cécile, *Le Grevisse de l'étudiant*, Louvain, De Boeck Supérieur, 2021.

Pellat, Jean-Christophe, Riegel, Martin et Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2021.

En stylistique :

Calas, Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2021.

Dürrenmatt, Jacques, *Stylistique de la poésie*, Paris, Belin, 2005.

Herschberg Pierrot, Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.

Rey, Alain, *Le français : une langue qui défie les siècles*, Paris, Gallimard, 2008.

Rey, Alain, Duval, Frédéric et Siouffi, Gilles, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Paris, Perrin, 2007.

Siouffi, Gilles (dir.), *Histoire de la phrase française*, Paris, Actes Sud, 2020.

UEC 65 de la Spécialisation Culture et médias Intermédialité, littérature, arts et cinéma

24h TD

Responsable : M. Postel : « Intermédialité : littérature, art, cinéma » : Shakespeare et les arts (24 h de TD)

STEPHANIE TAVENEAU

The course is taught in English. However, proficiency of students in English is not assessed, it is just about experiencing teaching in that language. The subject of the final assessment will be written in English and French, and the student's paper may be written in English or French.

The tutorial class consists in analysing how the famous play by Shakespeare, *A Midsummer Night's Dream* (1599-1601), a play that already mixes words, songs, music, costumes and sets, has been adapted, over the centuries, in music, painting and cinema, including Henry Purcell's mask or semi-opera *The Fairy Queen* (1692), the paintings by Johann Heinrich Füssli (late eighteenth-early nineteenth), Mendelssohn's musical adaptation (19th century) and, in the 20th century, films by Charles Kent (1909), Max Reinhardt and William Dietierle (1935) and Michael Hoffman (1999).

Corpus

Shakespeare, *A Midsummer Night's Dream / Le Songe d'une nuit d'été*, traduit par Jean-Michel Desprats, Gallimard, Folio, édition bilingue, 2003 (a theatrical performance at The Globe, 2016, is available on Madoc).

Henry Purcell, *The Fairy Queen*, Opus Arte, dir. William Christie, Orchestra of the Age of Enlightenment, DVD, 2010 (on Madoc along with the score and the libretto).

Felix Mendelssohn, Felix Mendelssohn, *Der Sommernachtstraum* (sous la direction de Paavo Järvi, 2014, on Madoc along with the score).

James Kent, *A Midsummer Night's Dream* (1909, posted on Madoc)

Max Reinhardt and William Dietierle, *A Midsummer Night's Dream* (1935, posted on Madoc)

Michael Hoffman, *A Midsummer Night's Dream*, DVD, 1999 (on Madoc).

Additional films : we will also deal with the films by Jiri Trnka (1959), Peter Hall (1968), Adrian Noble (1996) and Woody Allen (1982) as well as the opera of Benjamin Britten (1960).

Bibliography

Mark Thornton Burnett, Adrian Streete, *The Edinburgh Companion to Shakespeare and the Arts*, Edinburgh University Press, 2011.

UEC 66 de la Spécialisation « Pratique et critique de la littérature » Atelier de création littéraire 24h TD

Responsable : Mme Sibylle Orlandi : Réécritures, transpositions (24 h de TD)

Ce TD est pensé comme un véritable *atelier* : nous explorerons ensemble différentes situations d'écriture – écrire seule ou à deux, écrire dedans ou dehors, au crayon ou à la plume, écrire sur le vif, écrire après-coup (ou encore : écrire avant-coup), réécrire, désécrire, écrire entre ou autour, écrire sur, écrire pour, écrire avec, écrire sans...

Nous ferons le pari que la contrainte est féconde et que le désir de lire peut se prolonger en désir d'écrire, pour peu que l'on crée l'espace et le temps favorables. Vous êtes invité.e.s à venir avec vos outils d'artisans vieux comme le monde (allez voir « Outils posés sur une table », de Jean Tardieu) et un peu d'audace.

Un corpus de textes « compagnons » vous sera donné en début de semestre.

STEPHANIE TAVENEAU

UEC 67 de la Spécialisation « **Pratique et critique de la littérature** »

Littérature contemporaine **24h TD**

Responsable : M. Forest (24 h de CM)

Le cours propose une généalogie de la littérature française d'aujourd'hui telle qu'elle s'est développée au cours du dernier demi-siècle. Remontant aux années 1980, il permet de prolonger et d'approfondir l'enseignement offert par l'UE 62 et il procure ainsi les repères indispensables pour qui veut comprendre notre présent. Parmi les thèmes abordés : la crise des avant-gardes, la mise en cause du moderne (post-modernisme et anti-modernisme), le retour au réel, l'émergence de l'autofiction et l'hégémonie du néo-naturalisme. Parmi les auteurs étudiés : Roland Barthes, Philippe Sollers et Hélène Cixous, Claude Simon et Milan Kundera, Patrick Modiano et Annie Ernaux, Pascal Quignard.

À lire impérativement : au choix, deux romans de deux auteurs (différents) pris dans la liste ci-dessous :
Christine Angot, *L'Inceste* (1999), *Une semaine de vacances* (2012).

François Bon, *Sortie d'usine* (1982), *Daewoo* (2004).

Emmanuel Carrère, *L'Adversaire* (2000), *Roman russe* (2007).

Hélène Cixous, *Osnabrück* (1999), *Révoir* (2021).

Serge Doubrovsky, *Le Livre brisé* (1984), *Un homme de passage* (2011).

Marguerite Duras, *L'Amant* (1984), *La Douleur* (1987).

Annie Ernaux, *Passion simple* (1992), *Les Années* (2008).

Philippe Forest, *Sarinagara* (2004), *Le Chat de Schrödinger* (2013).

Patrick Grainville, *La main blessée* (2006), *Falaise des fous* (2018).

Pierre Guyotat, *Le Livre* (1984), *Coma* (2006).

Michel Houellebecq, *Les particules élémentaires* (1998), *Soumission* (2015).

Régis Jauffret, *Univers, univers* (2003) ou *Microfictions* (2007).

Camille Laurens, *Dans ces bras-là* (2000), *Fille* (2020).

JMG Le Clézio, *Désert* (1980), *Alma* (2017).

Edouard Louis, *En finir avec Eddy Bellegueule* (2014), *Histoire de la violence* (2016).

Pierre Michon, *Vies minuscules* (1984), *La Grande Beune* (1995).

Catherine Millet, *La vie sexuelle de Catherine M* (2001), *Jour de souffrance* (2008).

Catherine Millot, *Abîmes ordinaires* (2001), *Un peu profond ruisseau...* (2021).

Patrick Modiano, *Dora Bruder* (1997), *Un pedigree* (2005).

Jean d'Ormesson, *Dieu, sa vie, son œuvre* (1981), *Presque rien sur presque tout* (1996).

Pascal Quignard, *Le Nom sur le bout de la langue* (1993), *Vie secrète* (1997).

STEPHANIE TAVENEAU

Alain Robbe-Grillet, *Djinn* (1981), *Le Miroir qui revient* (1985).

Olivier Rolin, *Port-Soudan* (1994), *Extérieur monde* (2019).

Jean Rouaud, *Les Champs d'honneur* (1990), *Sur la scène comme au ciel* (1999).

Claude Simon, *L'Acacia* (1997), *Le Jardin des plantes* (1997).

Philippe Sollers, *Paradis* (1981), *Femmes* (1983).

Michel Tournier, *Gaspard, Melchior & Balthazar* (1980), *Gilles et Jeanne* (1983).

Jean-Philippe Toussaint, *La salle de bain* (1985), *La Télévision* (1997).

Antoine Volodine, *Le Post-exotisme en dix leçons, leçon onze* (1998), *Ecrivains* (2011).

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET EXAMENS

Règles applicables pour l'UFR Lettres et Langages

Règlement des examens

1 - Convocation des étudiants	<p>La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.</p> <p>S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.</p>
2 - Admission et sortie de la salle	<p>Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure.</p> <p>La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.</p>
3 - Contrôle des identités	<p>L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.</p> <p>Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.</p>
4 - Affichage de la composition du jury	<p>La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.</p>
5 - Émargement et comptage des copies	<p>Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.</p>
6 - Conditions de correction des copies	<p>Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.</p>

STEPHANIE TAVENEAU

7 - Fraude ou tentative de fraude

Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.

Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.

Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

8 - Communication des notes et consultation des copies

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

Règles communes du contrôle des connaissances

(Votées par la CFVU du 23 mars 2017)

Il est vivement conseillé aux étudiants de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

STEPHANIE TAVENEAU

NB : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.

Article 1 – Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation. Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservice dans les conditions et périodes autorisées. Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle Licence est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'Université garde la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert et des articles D612-4 et D612-6, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Article 2 – Examens Modalités

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale ;

> Session initiale

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE. Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations minimum par UE durant le semestre sont organisées pendant la période d'enseignement.

Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

> Session de rattrapage

Dans le cas d'une évaluation en contrôle continu et régulier, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

- si l'enseignement est évalué en contrôle continu et régulier, et qu'aucune épreuve de seconde session n'est déjà prévue par le règlement de la formation, les épreuves organisées pour les étudiants en situation de dispense d'assiduité constituent également les épreuves de rattrapage de ces enseignements.
- le cas échéant, si aucune épreuve pour étudiant en dispense d'assiduité n'est prévue dans la formation concernée, les enseignements sont évalués par un écrit.

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique ou volontaire selon les règles propres à chaque formation.

Si l'inscription à la session de rattrapage est automatique, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est volontaire, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

Article 3 – Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le Président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Article 4 – Absences

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Si le règlement de la formation le prévoit, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu, et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Article 5 – Validation, compensation et capitalisation

Une **unité d'enseignement** (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs (EC) qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;
ou
- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif d'une UE** n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, entre la session initiale et la session de rattrapage d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une **année d'études** est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20). A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :
 - dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou
 - par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres. Les notes éliminatoires sont interdites. Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :
 - dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiant-e-s en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte attribution des ECTS. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Bilan : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE validée est acquise même si un EC n'a pas la moyenne : il y a compensation entre les EC au sein de l'UE.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20

Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^e session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, **vous ne repassez rien.**

Si à l'issue de la 1^e session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser **impérativement** tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. **Attention** : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car **c'est la moyenne de l'EC qui compte**. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : **EC 1** : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous **repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen**, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. **Mais vous ne repassez pas l'EC 2.**

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2.

Article 6 – Progression et redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

STEPHANIE TAVENEAU

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante. L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'Université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Article 7 – Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury.

Article 8 – Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation :

- moyenne du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG ;
- moyenne du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence ;
- attribution de la mention « assez bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20;
- attribution de la mention « bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20;
- attribution de la mention « très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme.

Article 9 – Validation d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation. Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 10 – Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant

responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est parti intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

RESSOURCES

Messagerie

Personnels administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs communiquent auprès des étudiants directement sur leur adresse mail de l'Université. Les étudiants sont donc invités à consulter régulièrement leur boîte mail.

Pour communiquer auprès du personnel de l'Université : Prenom.Nom@univ-nantes.fr

Pour communiquer auprès d'un étudiant de l'Université : Prenom.Nom@etu.univ-nantes.fr

Adresse générique de la promo 2021-2022 : sera précisée à la rentrée

Gestion des emplois du temps

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site edt.univ-nantes.fr. Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

MADOC

Les enseignants de l'UFR Lettres et Langages sont invités à déposer le contenu de leurs cours sur la plateforme d'enseignements de l'Université de Nantes nommée MADOC. Pour y accéder, c'est [ICI](#).

Les bibliothèques universitaires

La BU Lettres-Sciences Humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à la disposition des étudiants. Ces formations sont les suivantes: utilisation des bases de données (par discipline), ressources sur la presse, méthodologie de l'internet, collection de films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus: <http://nantilus.univ-nantes.fr>

L'UFR Lettres et Langages dispose dans ses locaux de 2 BU avec près de 50 000 documents. Les bibliothèques CIDRE et Jean-Louis Gardies (philosophie) se trouvent au 1^{er} étage du Bâtiment Censive.

LA VIE DU CAMPUS

A L'UFR LETTRES ET LANGAGES

Aide sociale

Les étudiants de l'Université de Nantes peuvent prétendre à des aides sociales sous forme de bourse et/ou aide au logement universitaire. Pour cela, vous devez renseigner un « Dossier Social Etudiant » sur le site internet du CROUS : www.crous.nantes.fr. Les critères d'éligibilité aux différentes aides y seront détaillées.

Pratiquer une activité sportive

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un large catalogue d'activités physiques. Les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs de ces activités.

Le tarif annuel est de 50€ pour les non-boursiers et 25€ pour les boursiers et ce pour 1, 2 ou 3 activités !

Le site internet du SUAPS : <https://unsport.univ-nantes.fr/>

Pratiquer une activité culturelle et artistique

Les étudiants de l'Université de Nantes ont la possibilité de participer à des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes ! Cette pratique permet aux étudiants d'enrichir leur parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes. Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master classes et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, et vous seront présentés lors du forum des ateliers.

Fin septembre : Forum des ateliers en présence des intervenants (se renseigner auprès du Pôle étudiant). Renseignements et inscriptions: ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Prendre soin de sa santé

Le Service Universitaire de santé des Étudiants (SUMPPS) propose des consultations médicales de soins, des visites Bilan de santé préventif ou spécifiques liées au handicap, des consultations de dépistage bucco-dentaire, des ateliers bien-être, des groupes de paroles animés par des psychologues, la possibilité de se former aux premiers secours, des entretiens avec des assistantes sociales, etc.

Les consultations ne nécessitent pas d'avance de frais pour les étudiants se présentant avec leur carte vitale et la complémentaire santé.

Contacts et actualités du SUMMPS : www.univ-nantes.fr/sante

SIGLES

C.A. = Conseil d'Administration
CAC = Conseil Académique
C.P = Conseil de Pôle
C.S. = Conseil Scientifique
U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation
BU = Bibliothèque Universitaire
SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de plein air
FC = Formation Continue
CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
INSPÉ = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

S1 = semestre 1
S2 = semestre 2
UE = Unité d'Enseignement, bénéficiant de crédits ECTS : si je valide, je capitalise
UEF = Unité d'Enseignement Fondamental
EC = Élément Constitutif, sans crédit ECTS : je ne peux pas capitaliser
ECTS = European Credits Transfer System : Système européen de transfert et de capitalisation de crédits. 1 année = 60 ECTS.
CM = Cours Magistral
TD = Travaux Dirigés
GC = Groupe Classe
AJAC = AJourné Autorisé à Composer : je n'ai pas validé un semestre de L1 ou L2, je suis autorisé à m'inscrire en redoublement et dans le niveau supérieur

UN

U

UFR Lettres et Langages
Pôle Humanités
Nantes Université

<https://www.univ-nantes.fr>

STEPHANIE TAVENEAU